

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 juillet 2009

Etaient présents à l'ouverture de la séance sous la présidence de M. Denis WIEDERKEHR, Maire, Mmes et MM. Adrien KUNKLER, Fernand ROTH, Gérard POURE, Josiane JURET, Corinne STARCK, Sylvain ZAPPELINI, Michel CRON, Vincent SUTTER, Christian ALLEMANN, Gérard HUFFSCHMITT, Pierre WIEDERKEHR.

Absents excusés : Mmes Astride MUESPACH, Sabine THEVENIN.

M. ALLEMANN Philippe est arrivé au point n°1.

M. le Maire propose de supprimer le point n°5 « achat et échange de terrain » et d'ajouter les points suivants :

- Gestion du Personnel
- Communauté de Communes
- Chasse : changement de locataire pour le lot n°2
- Jumelage

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces changements.

1. QUESTIONS FINANCIERES

- Attribution d'une subvention de 16 000 € au Conseil de fabrique pour le remplacement du chauffage de l'Eglise.
- Achat d'une débroussailleuse pour 4 700 € HT à l'entreprise RICHARD

Logement de M. le Curé

M. le Maire fait lecture d'un courrier reçu de la mairie de Ranspach-le-Bas demandant aux 6 communes membres de la communauté de paroisses de participer au loyer du logement de M. KRUPPA. Ce loyer s'élève à 600 € mensuel soit une participation mensuelle de 100 € par commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe sur la participation de 100 € par mois, en attendant la décision des autres communes membres.

- Mis en place d'un nouveau sol amortissant en dessous de la structure de jeu dans la cour d'école pour 4 500 € HT.
- Versement d'une subvention de 100 € à l'association Olympe.

2. CHASSE

- Renouvellement de l'agrément de M. Eric WLATENSPERGER en tant que garde chasse du lot n°3.

- Changement de locataire pour le lot n°2, M. Emmanuel La Roche succède à M. Armand de Laguiche.

3. COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DU SUNDGAU

M. le Maire informe qu'il convient de signer une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Communauté de Communes pour l'aménagement de la ZAC. Ainsi, la Communauté de Communes prendra en charge tous les aménagements et demandera les subventions. La commune procédera ensuite au remboursement des frais avancés par la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité que M. Adrien KUNKLER signe cette convention.

De plus, il faudrait que 2 membres du Conseil Municipal représentent la commune lors des réunions qui auront lieu pour l'aménagement de la ZAC. M. Christian ALLEMANN et M. Adrien KUNKLER assisteront à ces réunions.

4. JUMELAGE : 70^{ème} anniversaire de l'évacuation

M. le Maire informe que du 21 au 25 août 2009 les Landais vont venir afin de célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'évacuation. La journée officielle se déroulera le dimanche 23 août. Il y a 13 landais qui viendront à Attenschwiller et 23 à Michelbach-le-Haut. Avec la commission jumelage il a été décidé de faire une sortie en commun le lundi 24 août. Un circuit a déjà été proposé par la société Marquez. Au programme, la visite de Neuf-Brisach puis direction Voegtlinshoffen pour une dégustation de vin. Le repas aura lieu à Colmar où il sera ensuite possible de faire un tour en petit train pour visiter la ville. Le retour est prévu pour 18h00. Le coût est de 38 € par personne, chaque commune paiera sa part en sachant que les personnes qui accueillent les Landais sont également invitées.

Le soir un apéritif sera organisé à la salle polyvalente avec la musique de Saint Justin. M. le Maire demande si la musique Liberté sera présente. Christian ALLEMANN se renseignera. La population est également conviée à cet apéritif.

Le samedi soir un autre bus sera organisé pour aller à Hirsingue où la commune a organisé une soirée avec la musique Saint-Justin. Les Landais et les personnes qui accueillent pourront ainsi s'y rendre en bus. Le coût pour le transport est de 350 € à diviser par 2 avec la commune de Michelbach-le-Haut, soit un coût total pour Attenschwiller de 162,50 €.

5. DIVERS

- M. le Maire fait part des remerciements de l'association Liederkrantz pour la subvention accordée lors du salon Art et Choeur.
- M. le Maire fait part des remerciements du centre Européen d'Etude du Diabète pour le versement de la subvention de 35 €.

- M. le Maire fait part de la demande de Mme Christine BAUMANN qui ne souhaite plus stocker et s'occuper du costume du Butzimmumel. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas s'occuper de ce costume. Il faut que les parents s'organisent pour qu'il soit stocké chez une famille dont l'enfant fait la grande communion et ce à tour de rôle chaque année.
- M. Gérard POURE informe qu'un devis a été demandé à l'entreprise Gutzwiller pour changer les cuvettes des toilettes de l'école primaire. Il s'élève à 1 464,72 € HT. Vu le montant M. POURE informe qu'une autre solution a été trouvée à savoir fixer des nouvelles cuvettes sur des équerres. Toutefois M. POURE précise que les toilettes sont très propres. Aussi le Conseil Municipal décide d'attendre un peu avant d'installer des nouvelles cuvettes d'autant plus que beaucoup de communes les retirent à cause des problèmes d'hygiène.
- M. le Maire informe que le regroupement des maternelles d'Attenschwiller et de Michelbach-le-haut n'aura pas lieu car Michelbach-le-Haut risquerait une fermeture de classe.
- M. le Maire informe que les travaux pour les rues du Willer, de Paris et de Folgensbourg ont été attribués à TP3F. Il a encore baissé son prix de 3500 € sur le total des travaux.
- M. le Maire informe que le portail du site des déchets verts a été réparé le mercredi 1^{er} juillet 2009.
- M. le Maire informe que les locataires de la maison communale quitteront le logement le 13 juillet 2009, ils ont trouvé une autre maison à Michelbach-le-Bas. La Communauté de Communes pourra commencer son installation..